

Acquisition d'un bien immobilier

Par janvrin_old, le 14/08/2007 à 11:18

marié sous le régime de la séparation des biens , je souhaite souscrire un prèt bancaire pour acquérir un bien immobilier au nom de mon conjoint.

Est-ce possible?

Quelles sont les conséquences

- 1)vis à vis de la succession sachant que j'ai 2 enfants issus d'un premier mariage
- 2)lors de mon décès et en cas de divorce